M. Dujardin. — Qu'est-ce qui vous en empêche? Vous avez l'air de rire; c'est très inconvenant !

M. Mullisz. — Si je suis inconvenant, M. le président aura soin de me rappeler à l'ordre.

Un colloque bruyant s'engage entre MM. Dublez, Mulliez et Dujardin — qui parle d'esprit distingué, etc. — et se termine enfin, grâce à M. Mulliez, dont une spirituelle réplique arrête M. Dujardin au moment où il allait se fâcher tout rouge!

La suite de la lecture du budget achève de le calmer.

La séance continue, émaillée de tumultueux incidents, dont nous rendrons compte dans notre numéro de demain.

— *Un vol de poules*. — Un vol de poules a été commis dans la nuit de vendredi chez la Ve Vanwambrouck à Luingne ainsi qu'une tentative du même fait chez M. Pierre Vandecandelaere, de la même commune.

— *Vol d'une pendule*. — Des voleurs se sont introduits dans l'école des filles à Luingne et y ont enlevé la pendule.

— Vendredi soir une inconnue s'est présentée chez Mme veuve Hauwel (*Au Gant rouge*) rue de la Station. Après son départ, la marchande constata la disparition d'une pièce d'étoffe d'une assez grande valeur. Se mettre à la poursuite de l'habile voleuse, fut pour elle l'affaire d'un instant ; elle rencontra heureusement sur son chemin l'agent de ville qui se mit de la partie et attrapa la voleuse près du *Phénix*. La marchandise fut restituée. Quant à la voleuse, l'agent la mit en lieu sûr.

Un mort ressuscité à Dottignies. — Une famille de cette commune était dans le désespoir à cause de la mort du père. Le cercueil, le service funèbre avaient été commandés; les amis avaient été prévenus.

La famille s'était retirée pour souper dans une pièce voisine de celle où se trouvait le *mort*. Tout à coup un bruit insolite se fit entendre, la porte s'ouvrit et celui qu'on croyait mort apparut.

M. Pierre S..., c'est le nom du revenant, s'était trouvé simplement en état de léthargie. M. S... va aujourd'hui aussi bien que possible ; ses amis, au lieu d'être réunis pour un enterrement, le seront pour une fête.

La Chambre des représentants reprendra ses travaux mardi, 15 janvier courant, à deux heures.

La brochure militariste. — Voici dans quels termes un journal de Bruxelles parle de la brochure militariste qui vient de paraître :

« La brochure que nous venons d'analyser a paru presque en même temps que le pétard militariste, autrement dit la *brochure verte*, dont s'occupe en ce moment toute la presse. L'auteur anonyme de la « Belgique actuelle » s'occupe aussi de la question du Congo, mais dans un esprit bien différent de celui qui anime M. le professeur Descamps. Celui-ci accepte franchement comme on l'a vu, toutes les conséquences de l'union personnelle qui laisse à la Belgique comme à l'Etat du Congo, toute leur indépendance réciproque; il montre que ce *modus vivendi* n'empêche pas la Belgique de coopérer activement et très utilement pour elle même au développement des *ressources du vaste Etat africain* dont le Roi a assumé la direction.

» Au contraire, l'écrivain anonyme dont les élucubrations ultramilitaristes défraient depuis deux jours l'attention publique, reproche durement à nos compatriotes de s'être désintéressés — ce qui n'est pas vrai — de l'entreprise royale et ne demande rien de moins que l'annexion du Congo à la Belgique, soit l'unification territoriale des deux pays au lieu de leur union par la communauté du souverain. »

Les troubles dans le Centre. — Sur appel interjeté par les prévenus contre le mandat d'arrêt décerné par la chambre du conseil du tribunal de Charleroi, la chambre des mises en accusation a eu à statuer hier sur le maintien de la détention préventive à charge de MM. Georges Defuisseaux, Maroille, etc.

Me Paul Janson, qui assistait le prévenu Georges Defuisseaux, a dû requérir plusieurs fois l'intervention de M. le procureur général pour pouvoir librement s'entretenir avec ses clients, tant la consigne était sévère.

Me Lemonier a demandé la liberté de Maroille, prévenu, comme les autres, de « complot contre la sûreté de l'Etat excitation à la guerre civile. » La cour après une fort longue délibération, a statué à 4 heures. L'arrestation des inculpés a été maintenue.

La même chambre, à la même audience, a confirmé le mandat d'arrêt décerné par la chambre du conseil du tribunal de Mons, contre Massaux, le commissaire de Quaregnon, impliqué de complicité dans les vols de la bande Patrac.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX*. — *Déclarations de naissances du 12 janvier.* — Achille Masure, rue Saint-Jean, 29. — Valentine Delobelle, rue de la Guinguette, 25. — Marthe Vanlerberghe, rue de Lannoy, cour Nolard 58. — Marie Letienne, rue Blanchemaille, cour Joye, 3. — Jean Delcroix, rue de Beaumont, cité Loridan, 9. — Henri Leleu, rue des Longues-Haies, cour Debruyne, 3. — Marguerite Hespel, rue Casimir Perier, 12 — Suzanne Roche, rue Racine, maisons Dhooghe. — Céleste Vandenbussche, rue Philippe-le-Bon, 17. — Arthur et Fernand Fiévez jumeaux, Grande-Rue, 62. — *Mariages* — Jean-Baptiste Waroquez, 25 ans, modeleur, à Lille, et Julienne Gudin, 20 ans sans profession, rue de l'Ama, 58. — Auguste Marcelli, 26 ans, agent de ville, rue du Gros Saule, 5, et Hélène Capelle, 21 ans, bambrocheuse, rue de la Longue-Chemise. — Auguste Desmettre, 24 ans, peigneron, rue Archimède, 82, et Arsène Desmedt, 23 ans, dévideuse, rue des Anges, 20. — Oscar Sobrie, 2? ans, journalier, rue de Flandre, cour Duthoit, 3, et Maria Vanwilder, 20 ans, tisserande, rue Darbo. — Victor Despiegelaere 23 ans, fondeur, rue de Naples, 7, et Florine Duhamel, 32 ans, soigneuse, rue de l'Epeule, cour Piat, 10. — Charles Vandenrstieggel, 25 ans, garçon de magasin, rue de l'Hommelet, 111, et Caroline Desplanques, 29 ans, ménagère, rue de la Vigne, 20. — Edouard Edfrennes 21 ans nickeleur, rue de l'Abattoir, 30, et Adeline Lefebvre, 18 ans, tricotteuse, rue Lavoisier, 25. — Hubert Thieleman, 29 ans, journalier, rue d'Oran, et Palmyre Dupont, 22 ans, servante. — *Déclarations de décès du 12 janvier* — Léonie Holvoet 11 mois, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 26. — Elise Wattel, 24 ans, rattacheuse, rue de Wasquehal. — Angèle Vanwynacker, 1 an rue du Coq-Français, 62. — Pélagie Demasure, 45 ans, ménagère, rue Wagram. — Henri Denys, 47 ans, corroyeur, rue Desaix, 67. — Valentin Gillis, 1 mois, rue de Lille, 1?8.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 9 au 12 janvier.* — Berthe Machu Laboureur. — Germaine Delannoy, Crétinier. — Berthe Favier, Plouys — Augustine Vanhulle, Vieille-Place. — Albert Loof, Vieille-Place. — Aline Lagache, Bas-Chemin. — *Déclarations de décès du 9 au 12 janvier.* — Louis Lefebvre, 82 ans 8 mois, sans profession, Petit Tournay. — Gustave Declercq 1 an 10 mois, Carluyère. — Louis Vandendriessche, 27 ans 7 mois, journalier, Houzarde.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 12 janvier.* — Léon Leclercq, rue Famelart. — Adéline Vertraete, sentier de Roncq. — *Mariages.* — Jules Béghin, 33 ans, employé de commerce, et Marie Beckandt, sans profession, 39 ans — Pierre Baone, 23 ans, conducteur, et Eusebie Denesti, 21 ans, soigneuse — Joseph Desbonnet, 26 ans, cordonnier, et Marie Veys, 24 ans ourdisseuse. — Alfred Dumortier, 27 ans, corroyeur, et Marie Tievers, 25 ans piqurière. — Jean-Louis Delabasser, 31 ans, domestique, et Marie Alleman, 25 ans, sans profession. — Emile Bouche, 28 ans, conducteur, et Gabrielle Buesschaert, 21 ans, rattacheuse. — Louis Faydeau, 45 ans, sellier, et Aurélie Leclercq 31 ans journalière — Louis Deanseutter, 35 ans, herboriste, et Jeanne Lefebvre, 21 ans, sans profession. — Auguste Roye, 22 ans, rattacheur, et Marie Delporte, 22 ans, fileuse. — Jean-Baptiste Honore, 21 ans, tisserand, et Pauline Moeyaert, 21 ans, soigneuse. *Déclarations de décès du 12 janvier.* — Mélanie Vroman, 33 ans, sans profession, Hôpital-Civil. — Amélie Vanthuyne, 55 ans, sans profession, rue du Chêne Houpline. — Pierre Hennion, 39 ans 11 mois, contre-maître, rue des Quinze Bouteilles. — Adèle Draccart, 72 ans 7 mois, sans profession, Hospice-Général.

MOUVEAUX — *Déclaration de naissance du 6 au 13 janvier.* — Désiré Delemme, Le Paradis. — Laure Vandeputte, La Motte. — *Mariage.* — Jean-Baptiste Delnatte, 21 ans, boucher, et Marie Mortagne, 21 ans, sans profession. — *Déclaration de décès du 6 au 13 janvier.* — Adeline Vanhoutte 9 mois 21 jours, Le Paradis. — Eléonore Poitois, 33 ans 8 mois, veuve de Joseph Boucau Le Pil. — Augusta Daelman, 2 mois 22 jours Les Duriez. — Euphémie Dhaese, 6 jours, La Motte. — Laure Roussel, 15 mois 8 jours, La Piacette. — Céline Opsommer, 23 mois 21 jours, Le Pil.

BOUSBECQUE. — *Déclaration de naissance du 5 au 12 janvier,* — Christine Dejaeghere, les Bois. — Antoine Hazebroucq, rue de Menin. — Suzane Haquette, au Crumesse, — Joseph Detand, les Bois, — *Mariage.* — François Gyre, 34 ans, de Wez-Velvain, Belgique, et Hélene Delahaye, 22 ans, de Bousbecque, tous deux célibataires. — *Déclarations de décès du 5 au 12 janvier.* — Emile Houssay, 5 mois le Blaudrisse. — Louis Castelain, 50 ans, rue de Menin.

BONDUES. — *Déclaration de naissance du 6 au 12 janvier.* — Emérence Squedin, au Bel-Arbre. — *Déclarations de décès du 6 12 janvier.* — Emile Dumont, 12 jours, au Mont.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 1er au 10 janvier.* — Mathilde Cameyne. — Alphonse Schallie. — Léonie Vanhaesbrouck. — Amanda Vandenbulcke. — Zulma Kerkove. — Léopold Decrocq — Jeanne Cognez. — Flore Deltour. — Louise Dubus. — Jeanne David. — *Déclarations de décès du 1er au 10 janvier.* — Rosalie Weiland, 22 ans, rue de Tourcoing. — C.-L. Desmettre, 2 ans, au Christ — Zoé Deteecker, 1 mois, au Christ. — Abroule Vangheluwe, 6 ans, Hospice. — Anne Carbon, 63 ans, Bois-Fichaux. — Sabine Liagre, 12 ans, rue de Tournai, — Henri Huyzentruyt, 9 mois, Petit-Cornil — Duthoit, présenté sans vie.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BOURY-CARPENTIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théophile-Vindicien BOURY, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1889, dans sa 71e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 14 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Béthune, 7.

Les amis et connaissances des familles SCRÉPEL et JOIRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Jeanne-Marie-Joseph JOIRE décédée le mercredi 9 janvier 1889, dans sa 26e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le samedi 12 courant, à 9 heures 1/4, aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le même jour, à 3 heures 1/2 du soir, et aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 14 dudit mois, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 53, à Tourcoing. 18590—36447

Les amis et connaissances de la famille DELPORTE-HOBIT qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène-Joseph-Gustave DELPORTE, époux de Dame Ambroisine HOBIT, décédé à Tourcoing, le 11 janvier 1889, à l'âge de 37 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 14 courant, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Christophe à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Archers, 51, à Tourcoing. 36488

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le mardi 15 janvier 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Coralie LEURIDAN, épouse de M. Jean-Baptiste DUQUENNOY, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1888, dans sa 25e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri MARISSAL, époux de Dame Clémence BAVAYE, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1888, à l'âge de 60 ans et 5 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise.— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau-Tourcoing), le lundi 14 janvier 1889 à 10 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph BAUCARNE, député du Nord, membre du Conseil de Fabrique de sa paroisse, membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, président honoraire du Comice Agricole de Lille, ancien membre de la Chambre Consultative d'agriculture, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien Maire de Croix époux de Dame Hortense LEROUX, pieusement décédé à Paris, le je di 22 novembre 1888 dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 19 janvier 1889 à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Rosalie COMBLEZ, veuve de M. Léopold CARPREAU, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1888, dans sa 70e année, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889 à 9 heures très-précises, pour le repos de l'âme de Dame Aimée-Catherine-Joseph TERREIN, veuve de M. Charles Louis HOLVOET, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1888, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Félix HOY 13, veuf de Dame Amélie STRUVE, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1888, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Mathilde LIÉNARD, décédée à Roubaix, le 6 janvier 1888 à l'âge de 48 ans, administrée des Sacrements de notre mère la SainteEglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles ROTRU, époux de Dame Louise GAUDITIABOIS, décédé à Roubaix, le 13 janvier 1888, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 14 janvier 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Céline BOUTRY, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1888, dans sa soixantième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

FAITS DIVERS

Un terrible cyclone. — Voici des détails complémentaires sur le cyclone des Etats Unis.

Jamais, dit la dépêche, les Etats de l'Ouest n'ont vu un ouragan aussi terrible que celui qui vient de s'abattre sur l'Etat de New-York et la Pensylvanie.

Le grand faubourg de New York, Brooklyn, a particulièrement souffert Les toits des maisons ont été enlevés. Des passants ont été jetés à terre sans connaissance, atteints par les briques qui volaient dans l'air. Des cheminées, des corniches étaient arrachées et jetées au loin.

Dans les sentiers de la marine, l'étage supérieur d'une caserne, long de 200 pieds, a été précipité à terre et le toit en cuivre a volé dans l'espace avec le bruit d'une bordée de coups de canon.

Deux énormes cloches à gaz ont été mises sens dessus dessous : le compteur a fait explosion et a mis le feu aux maisons voisines. Cependant, il n'y a pas eu, à Brooklyn, d'accident mortel.

Mais ce qui s'est passé dans l'Etat de New-York n'est rien en comparaison des ravages exercés en Pensylvanie.

L'œuvre de destruction s'est étendue, à travers Harrisbourg, Altona et la vallée du Lebanan, jusqu'à Reading, où le cyclone a amené en quelques minutes la catastrophe la plus épouvantable qui ait jamais désolé ce coin de terre.

On mande New-York, 11 janvier :

Des télégrammes, arrivés dans le courant de la journée, font connaître de lamentables détails sur les effets du cyclone.

Le pont suspendu qui traverse le Niagara non loin des chutes a été détruit. Toute la partie centrale du tablier est tombée dans le fleuve; les tours et les câbles sont restés intacts. Le pont était en fer et en acier.

En Pensylvanie et dans les Etats du centre et de l'ouest, on signale de nombreux accidents de personnes.

Les ateliers de peinture de la Compagnie du chemin de fer Reading-Philadelphie ont été abimés ; les wagons qui s'y trouvaient ont été bouleversés et, comme il y avait dans chacun d'eux un réservoir à gaz, l'explosion a été suivie d'un commencement d'incendie dans lequel quatre ouvriers ont péri.

La filature de soie, dont la destruction a été déjà signalée, était un vaste édifice. Le cyclone l'a abattu comme un château de cartes, ensevelissant sous ses ruines 175 personnes, la plupart femmes ou jeunes garçons.

D'après les dernières informations, cinq cadavres avaient été retirés ; 34 personnes étaient sorties des ruines avec des blessures plus ou moins graves ; 87 autres manquent, et l'on a tout lieu de craindre qu'elles n'aient péri.

A Pittsbourg, une maison de huit étages a été renversée ; quatorze personnes ont été tuées, trente cinq sont blessées dont plusieurs mortellement et l'on suppose qu'il s'en trouve encore sous les décombres.

Un assassin qui se range. — Gilles, le complice d'Abadie et l'un des assassins du garçon épicier Lecerc et à Paris et de la femme Bassengeaud, va se marier ces jours-ci.

Le précoce bandit qui, au moment où il commit les crimes qui lui ont valu une véritable célébrité n'avait que dix-sept ans, a su se faire en Nouvelle-Calédonie une situation assez douce.

Il était, dans ces derniers temps, gérant des plantations d'un Américain.

La fille de celui-ci s'est éprise de Gilles qui du reste est joli garçon et joue avec agrément du cornet à piston et elle n'a pas hésité à lui offrir sa main.

La date du mariage n'est pas encore fixée, mais les bans sont déjà publiés.

Les Lapons du jardin d'acclimatation. — Le convoi de Lapons qu'attendait le Jardin d'acclimatation est arrivé mardi soir à Paris, et s'est immédiatement installé sur la pelouse réservée aux Exhibitions ethnographiques.

L'Etablissement a rarement donné l'hospitalité à une caravane aussi importante et présentant autant d'intérêt par sa composition : 27 personnes (9 hommes, 8 femmes et 10 enfants d'âges divers), 20 rennes, 3 chiens, des traîneaux, des schlittes (patins à neige) et tout le matériel nécessaire à la construction et à l'aménagement des tentes.

Le convoi a quitté la Laponie Norvégienne vers le commencement du mois de décembre, s'est embarqué le 29 à Christiania, est arrivé à Hambourg le 3 janvier, a repris la mer le lendemain, a débarqué au Havre dans la nuit de lundi à mardi, et est monté en chemin de fer le jour même à midi pour arriver à Paris à 7 h. 50 du soir.

Le convoi comprend six familles et quelques jeunes filles non mariées.

L'empoisonnement par colis postal. — Une jeune femme vivant avec sa mère et sa sœur à Messine, reçut hier un colis postal contenant des bonbons avec un billet où il était dit : « Ma chère Mariette, je t'envoie ces bonbons ; si tu m'aimes, tu les mangeras seule. »

La jeune femme supposa que l'envoi était fait par son fiancé et, malgré sa recommandation, elle donna des bonbons à sa sœur et à sa mère. Dans la nuit, les trois femmes furent prises de vomissements et expirèrent dans d'atroces douleurs. Un individu qui courtisait sans succès la jeune femme a été arrêté.

Détail amusant : le colis contenant des bonbons empoisonnés ayant été apporté à la direction de police, un garde gourmand qui ne savait rien de l'affaire en avala plusieurs et fut pris de coliques intenses qui l'obligèrent à révéler son larcin.

La tournure de la jeune fille. — Une fille doit apprendre :

A cuire.
A coudre.
A être gentille.
A fuir l'oisiveté.
A raccommoder.
A garder un secret.
A faire de bon pain.
A soigner les malades.
A être vive et joyeuse.
A prendre soin du bébé.
A se passer de servante.
A respecter la vieillesse.
A éviter les commérages.
A tenir la maison propre.
A maîtriser son caractère.
A se mettre sans élégance.
A enlever les toiles d'araignée.
A être le charme de la maison.
A voir une souris sans se pâmer.
A se donner beaucoup d'exercice.
A lire d'autres livres que des romans.
A marier un homme pour son mérite.
A être l'appui, la force de son époux.
A être femme forte en toute circonstance.
A porter des souliers qui ne blessent pas les pieds.

VARIÉTÉS

UNE EXALTÉE

(Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 7 janvier.)

V

Avec calme et sang-froid, André expliquait à sa mère qu'elle avait tort de croire qu'il eut à subir une déchéance quelconque en se décidant à devenir possesseur de la filature. Il lui exposait toute une théorie d'idées auxquelles madame d'Erembors ne comprit qu'une chose : l'influence souveraine que Thérèse avait prise sur lui. Il finit par l'apaiser cependant. Non pas qu'elle fût réconciliée à l'idée de voir André s'occuper d'industrie, mais elle se dit qu'en face du pouvoir naissant de Thérèse, il était peut-être plus prudent et plus habile de ne pas faire d'opposition. Il lui semblait que son autorité, qu'elle sentait lui échapper, serait emportée comme un fétu de paille par le grand courant de cet enthousiasme ardent et entraînant contre lequel elle se sentait incapable de lutter.

Ce fut avec un soupir de résignation qu'elle écouta André demander à la jeune fille quelques détails sur la manière dont devait s'effectuer son voyage.

La pauvre mère se faisait l'effet d'une voyageuse oubliée sur la rive, tandis que l'esquif qui emportait ses plus chères espérances gonflait ses voiles.

— A quelle porte irais-je frapper pour obtenir les renseignements dont j'ai besoin ? disait André.

— A celle de la maison qui m'a vue naître, répondit Thérèse. C'est un modeste petit hôtel situé loin du centre de Paris, dans un quartier bien démodé. Les fenêtres ouvrent sur les acacias et les marronniers du Jardin des Plantes. Là vous trouverez un vieillard qui fut l'ami intime de mon grand-père. Il a pour moi une affection dont il m'a donné la preuve. Après la mort de mon grand-père, mon père envoya l'ordre de vendre immédiatement son hôtel et la précieuse bibliothèque qu'à force de soins il avait rassemblée. Mon cœur se déchirait à la pensée que tous ces trésors au milieu desquels j'avais grandi allaient être dispersés. Ces livres étaient mes amis. Je pleurais à la pensée de devoir m'en séparer. Cet hôtel allait appartenir à des étrangers, les portes m'en seraient fermées à tout jamais !.. M. de Sauval a fait ce qu'un cœur comme le sien pouvait seul imaginer. Il a acheté l'hôtel de son vieil ami avec tout ce qu'il renfermait. Il est vieux, il n'a pas d'enfants ; il a fait un testament en ma faveur. Puis, comme après cette généreuse folie, sa fortune ne lui permettait plus de vivre exclusivement du produit de ces beaux livres qu'il lance de temps de temps à travers les fanges de la littérature du jour, il a sollicité une place dans l'Assistance publique. Personne mieux que lui ne saura vous guider à travers cette partie de Paris que vous voulez connaître, celle qui s'efforce de réparer le mal que commet l'autre. Il vous recevra comme il recevrait mon frère si j'en avais un.

En écoutant Thérèse madame d'Erembors éprouvait un douloureux serrement de cœur. Son André lui échappait de plus en plus. Cette jeune fille disposait de lui comme s'il lui eut déjà appartenu. Mais elle comprenait que sa seule chance de conserver André était de se ranger de l'avis de Thérèse.

— Quand pars-tu ! demanda-t-elle avec une résignation touchante.

C'était renoncer à toute opposition. André le comprit et lui en fut profondément reconnaissant.

— André va vous reconduire aux Sablons, dit-elle à Thérèse quand, le crépuscule ayant fait place aux ombres du soir, elle la vit se lever pour prendre congé d'elle.

Il lui restait encore un vague espoir : un moment d'émotion ;... l'entente de ces deux jeunes cœurs qu'une même tendresse devait faire battre, et ce serait l'amour qui l'emporterait...

La lune qu'entourait un grand cercle de vapeurs roussâtres inondait d'une lumière pâle les sommets des arbres dépouillés ; la Somme serpentait au loin, à travers les pâturages comme un long ruban pailleté d'argent ; le silence était si profond, que l'on entendait du côté du nord le vague murmure de la mer.

Thérèse marchait lentement ; elle était heureuse ; elle aurait voulu prolonger indéfiniment cette heure délicieuse. Emue, recueillie, elle écoutait ces premiers battements de son cœur virginal, qui venait de s'éveiller à l'amour. Auprès d'elle, André marchait, plus grave, plus préoccupé, songeant beaucoup moins à elle qu'à cet inconnu dans lequel il allait se lancer le lendemain, à cet avenir dont elle lui avait ouvert les perspectives.

Longtemps ils marchèrent en silence. Ce ne fut qu'à la grille du parc des Sablons qu'ils s'arrêtèrent. André, la main déjà posée sur la clef, qu'il allait tourner dans la serrure, regarda Thérèse. Un léger voile de laine blanche encadrait son visage sur lequel le bonheur mettait de légères teintes rosées. Le rayonnement d'une joie toute nouvelle brillait au fond de ses beaux yeux sombres, un sourire inconscient entr'ouvrait ses lèvres. Penché sur elle, son regard se posa un instant sur ce beau visage; il allait murmurer un mot d'amour ; un rayon de lune glissa sur son front, illumina ses traits d'une lueur mystique. Elle lui parut si idéale dans sa pure beauté de vierge qu'il recula presque effrayé. Il lui sembla qu'il avait été sur le point de commettre un sacrilège. Silencieusement, il ouvrit la grille. Elle lui faisait l'effet d'une sybille inspiré, chargée de lui transmettre les oracles d'en haut, d'une de ces prophétesses bibliques que le peuple écoutait à genoux, non d'une femme plus jeune que lui à laquelle il lui était permis de songer pour en faire la compagne de sa vie, la future mère de ses enfants.

C'était lui qui aurait dû parler et il se taisait malgré l'éloquence de ce beau regard, qui lui faisait lire si clairement les sentiments de ce cœur de jeune fille tout prêt à se donner à lui avec ses trésors de dévouement passionné, d'exquise tendresse. S'il avait laissé échapper cet aveu qui tremblait sur ses lèvres elle aurait sans hésiter mis sa main dans la sienne en lui disant : « Je vous aime ! »

En arrivant au pied du perron des Sablons il se contenta de lui dire :

— Vous aurez soin de ma mère en mon absence.

VI

Accoudé à la fenêtre de la chambre qui avait été celle de Thérèse pendant près de vingt années, André pensait au plaisir qu'il allait avoir à retourner au Maugué et à revoir sa mère et Thérèse après une absence qui avait duré quatre mois. Il avait activement employé le temps de ce séjour à Paris ; il en rapportait des trésors de renseignements et d'études.

Il avait visité la plupart des établissements de bienfaisance publique ou privée, appris tout ce qu'il avait cru nécessaire de savoir, et s'était mis en rapport avec tous les hommes éminents dont la science et l'expérience pouvaient lui être utiles.

L'acquisition de Saint-Renald était maintenant un fait accompli. Pour en devenir possesseur, André n'avait eu besoin de se défaire d'aucune de ses terres : il y avait employé le capital amassé par madame d'Erembors pendant sa minorité. Il étudiait avec soin toutes les questions qui se rattachaient au but philanthropique qu'il s'était proposé de poursuivre. Plus il avançait dans cette voie, plus il la voyait s'élargir devant lui, plus elle semblait s'étendre et se ramifier à l'infini.

Il était jeune, plein d'ardeur, et décidé à faire plier tous les obstacles devant sa volonté. Toute sa vie désormais serait consacrée à une lutte acharnée contre la misère, le vice et l'ignorance. Thérèse qui avait ouvert cette voie ; elle le soutiendrait par ses conseils, l'encourageait par ses exemples ; car il était destiné à passer sa vie auprès d'elle.

Sans qu'il lui eût jamais adressé un mot d'amour, sans qu'il en eût jamais exprimé le désir, il s'était trouvé fiancé bel et bien. Parfois il se demandait comment cela s'était fait. Droite et franche comme l'était Thérèse, elle n'avait pas hésité à avouer à madame d'Erembors le sentiment qu'elle éprouvait pour André. Ce long hiver solitaire les avait rapprochées ; les lettres quotidiennes d'André avaient été leur joie commune

En écrivant à son fils madame d'Erembors avait pris l'habitude d'appeler Thérèse « ta fiancée » et la chaîne s'était rivée toute seule sans aucune initiative de la part d'André. Il n'avait pas l'ombre d'un motif pour essayer de la secouer. Il aimait Thérèse de tout son cœur, mais ne s'était jamais senti tourmenté de cette nostalgie du revoir qui peut transformer en souffrance aiguë l'absence de l'être aimé.

M. de Sauval avait reçu André avec toute la tendresse d'un père. Il n'avait pas tardé à comprendre qu'un sentiment plus tendre que l'intérêt qu'inspire tout jeune homme désireux de s'instruire avait dicté à Thérèse la lettre de chaudes recommandations qu'elle lui avait adressée. André avait dès l'abord conquis son estime et sa sympathie. Il l'avait installé dans la chambre qui avait celle de Thérèse au milieu de ses livres, des souvenirs de son enfance. Il ne se lassait jamais de lui parler d'elle.

Mais, au lieu de rapprocher André de Thérèse, il semblait que les éloges du vieillard augmentaient la distance qui l'en séparait. Plus elle grandissait à ses yeux, plus il se sentait amoindri, indigne d'elle. Quand il entendait M. de Sauval lui raconter les détails de sa studieuse enfance, lui citer les traits d'abnégation, du noble désintéressement qui avaient signalé le premier éveil de sa raison. André songeait involontairement à sa propre enfance, si puérile et si vide ; aux gâteries de sa mère qu'il acceptait avec un si naïf égoïsme ; à ce nid chaudement capitonné de tendresse et de soins dans lequel n'était jamais venu le troubler la pensée des misères d'autrui. M. de Sauval lui disait que, dans son adolescence, Thérèse avait sérieusement compromis sa santé, en se privant de nourriture pour augmenter la ration de ses pauvres ; et André pensait aux consommés réconfortants et aux patés exquis qui l'attendaient chaque jour, à l'heure de sa rentrée du lycée, et dont il n'avait jamais eu l'idée de soustraire une bouchée pour la donner aux affamés.

Il lui racontait qu'à dix ans, Thérèse s'était échappée une nuit de la maison pour veiller une de ses protégées, vieille infirme qui se mourait, et s'était fait ramasser dans la rue par des sergents de ville qui la prenaient pour une petite vagabonde. André pensait à son lit douillet, qu'à cet âge-là il quittait le plus tard possible pour aller en classe, où il s'ennuyait à décliner du latin qu'il n'avait pas étudié la veille, et il se sentait pris d'une sorte de découragement.

Thérèse était trop grande, trop parfaite pour lui. Afin de lui ressembler, il tenterait l'impossible; mais il aurait beau faire, il n'arriverait jamais à devenir son égal. Elle avait des ailes et il ne pouvait que s'efforcer de la suivre qu'en marchant péniblement. L'initiative des grandes choses viendrait toujours d'elle. Il lui semblait qu'une union comme la leur serait disproportionnée. Les rôles y seraient intervertis. Thérèse avait l'énergie, la volonté, la résolution, son enthousiasme s'appuyait sur une merveilleuse présence d'esprit ; — il n'aurait lui que la docilité.

Elle n'était pas la jeune fille timide, un peu faible, ignorante de la vie, dont il aurait rêvé de se sentir l'appui et le protecteur. C'était au contraire lui qui devait se laisser guider et diriger par elle. Et plus il vivait dans ce monde d'élite au milieu duquel Thérèse avait grandi, plus il se sentait qu'elle conserverait toujours sur lui l'immense avantage de ce passé qu'elle avait employé à amasser des trésors tandis qu'il en gaspillait les annés dans le désœuvrement et les enfantillages. Il aurait beau faire, il ne parviendrait pas à rattraper le temps perdu.

Cette pensée lui arrachait un soupir involontaire. Devant lui, le jardin s'emplissait de mouvements et de bruits confus, de toute cette animation joyeuse du matin et du printemps. Les moineaux [illegible] des marronniers [illegible] piaillaient dans les [illegible]iers, qui commençaient à dérouler leurs folioles chiffonnées. Mille cris bizarres d'animaux et d'oiseaux étrangers égayaient l'air ; jardiniers et gardiens allaient et venaient reprenant la besogne quotidienne. Incidemment, André pensa à ses jardiniers du Maugué, aux belles collections de roses de sa mère aux renseignements et aux boutures qu'il s'était promis de lui rapporter, et il se souvint de la recommandation qu'elle lui avait faite d'aller visiter un certain horticulteur qui élevait des rosiers en contre-espalier dont la réputation était parvenue jusqu'à elle.

Il se promit de consacrer cette belle matinée de printemps à cette visite, qui devait le conduire dans une direction encore nouvelle pour lui et partit pour le bois de Vincennes, à l'extrémité duquel il devait trouver l'établissement de M. Morel. Mais avant de sortir il commença une lettre à sa mère lui annonçant que dans trois jours il serait de retour au Maugué.

La maison de l'horticulteur se dissimulait sous un fouillis d'arbustes verdissants et de plantes grimpantes dont les rameaux commençaient à se couvrir de pâles floraisons. Quand il eût franchi la haie vive qui lui servait de cloture, André se crut en pleine Picardie. Il se trouva dans une cour de ferme. Les poules picoraient une herbe grasse, les lapins broutaient dans un coin, des pigeons s'abreuvaient à la fontaine et perchaient sur les pelles et les râteaux pour lisser leurs plumes au soleil. André traversa cette cour, poussa la porte à claire-voie qui la séparait du jardin et s'arrêta charmé par le pittoresque fouillis de floraisons de toutes sortes qui encombrait l'enclos. Certes c'était loin d'être un établissement d'horticulture modèle. Les longues files de jacinthes et de tulipes en pleine éclosion étaient interrompues par plus d'un chou qui n'avait nul droit de s'y trouver. L'herbe poussait dans les allées, les lianes capricieuses s'enroulaient aux arbres fruitiers, dont les fleurs rosées commençaient à percer la rude écorce.

André, qui se sentait redevenir campagnard en face de cette nature en plein mouvement de sève d'avril, respira à pleins poumons toutes ces senteurs et fut heureux de penser que, dans quelques jours, il aurait échangé l'asphalte et la poussière de Paris contre les prairies et les ombrages naissants du Maugué.

M. Morel n'était pas un horticulteur vulgaire. C'était un type d'amateur. Il poussait jusqu'à la passion l'amour de ses rosiers. L'ambition le dévorait et il était beaucoup plus fier des nombreuses médailles que lui avaient valu ses élèves aux diverses expositions, que de celle qu'il avait méritée lui-même en Crimée. Celle-là était presque oubliée dans le cadre où l'avait placée madame Morel tandis qu'il étalait les autres avec orgueil. Jouissant d'une certaine aisance, il n'avait pas besoin de compter sur ses roses pour vivre : il les cultivait par amour, avec désintéressement et il recevait fort mal les visiteurs qui venaient le trouver uniquement pour faire des acquisitions. Il préférait ceux qui comme André, se présentaient simplement pour regarder, s'instruire et admirer.

Quand il eut bien examiné les fameux contre-espaliers, tout en prenant consciencieusement des notes dans son portefeuille, André se disposa à quitter M. Morel. N'ayant rien acheté chez lui et voyant qu'il parlait à un ancien militaire il lui donna une poignée de main en échange de ces renseignements et se gagna le cœur du bonhomme par ce procédé.

— Vous avez là une bien jolie petite maison dit-il à M. Morel tandis qu'il le reconduisait jusqu'à la porte de son domaine.

— Un peu trop grande pour nous, dit l'horticulteur en désignant du geste une pancarte qui se balançait parmi les lierres qui tapissaient les murs. Si par hasard monsieur connaissait un locataire...Nous n'avons pas d'enfants, ma femme a tout le temps de s'occuper des personnes qui veulent bien loger chez nous. — On est presque à Paris et on peut se croire bien loin. — Il y a le chemin de fer à dix minutes... le tramway.., et, si monsieur veut visiter la chambre, il verra combien tout y est frais, coquet, soigné.

André remercia : — il ne connaissait personne en fait de locataires probables. Il s'attarda dans les sentiers du bois de Vincennes. Les violettes embaumaient les talus, les fauvettes chantaient, les merles sifflaient, il erra à l'aventure et ne rentra dans Paris qu'à l'heure où les rayons rouges du soleil couchant se glissaient obliquement à travers les arbres des avenues.

Il se souvint de diverses commissions qui lui restaient à faire pour sa mère et se fit déposer sur le boulevard qu'encombrait à cette heure une foule compacte. Ce bruit, ce mouvement succédant au calme des grandes avenues l'attristèrent. Il se sentit isolé au milieu de ce tourbillon de vies humaines. Ces femmes qu'il rencontrait étaient si différentes de Thérèse ; son beau regard mystique brillait d'une flamme si pure, si divine, qu'il fut pris de dégout pour les œillades qu'il surprenait.

Il sentit qu'en passant sa vie au Maugué, entre elle et sa mère, il serait un des privilégiés de la terre.

En pensant à Thérèse, il se souvint d'une phrase que contenait la dernière lettre de sa mère. Elle avait rapport à la bague qu'André ferait bien de choisir avant de quitter Paris afin de l'avoir toute prête le jour où il triompherait suffisamment de sa modestie et de ses scrupules pour oser parler de fiançailles à Thérèse.

Princesse Olga Cantacuzène Altieri.

(*A suivre*).

CHOSES ET AUTRES

Gobillard apporte hier toutes les cartes de visite qu'il a reçues dans le vestibule d'une gare.

— Où voulez vous mettre ça? demande l'employé.

— Dans la boîte où l'on met les vieux journaux pour les malades de l'hôpital!... Ces malheureux ont si peu distractions !

***

Un Toulousain rencontre un compatriote.

— Tiens, fait il en l'écoutant parler, tu as perdu l'assent du midi, toi, et comment tu as fait ?

— Moi, déclare fièrement l'autre, depuis trois ans, je suis employé à la gare du Nord.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — *Dimanche* 13 *Janvier.* — Bureaux à 5 heures 1/2. — Rideau à 6 h. — LE JUGE D'INSTRUCTION, drame en 5 actes, par M. Jules De Marthold repr senté pour la 1re fois à Paris le 27 octobre 1888. — LE VOYAGE EN CHINE, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Eug. Labiche et Delacour, musique de M. François Bazin. — FAUSSE ALERTE, comédie en un acte de MM. G. Douëssant et L. Danozelles. Prix des places ordinaire.

THEATRE DE ROUBAIX. Direction de Mme veuve G. Deschamps. — *Dimanche* 13 *Janvier.* — Bureaux à 5 h. 1/2. Rideau à 6 h. 0/0. — LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN, pièce à grand spectacle en 10 actes, de M. Paul Feval. — LA FILLE DE Mme ANGOT, opéra-comique en 3 actes, de MM. Clairville, Siraudin et Koning, musique de M. Ch. Lecocq.
Prix des places ordinaire.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par [illegible] SPÉCIAL*)

Paris, 13 janvier. — M. Jacques adresse aux électeurs parisiens un nouveau manifeste en réponse à la dernière proclamation du général Boulanger.

M. Jacques déclare qu'avec une armée républicaine un S dan n'est plus à redouter, qu'avec une armée Césarienne cessant d'être exclusivement française pour devenir celle d'un soldat révolté, la défaite se doublerait du déshonneur. Il invite les électeurs à ne pas écouter ce soldat qui a perdu le droit de se réclamer du drapeau, de ne pas infliger à nos soldats l'humiliation de se voir jamais sous les ordres d'un être qui n'a pas su rester leur chef et de repousser une candidature qui signifie « indiscipline et ruine nationale ».

***

Paris, 13 janvier.— Une réunion électorale sans intérêt a eu lieu hier soir. La candidature Boulé a été acclamée par la fédération des travailleurs du XIe arrondissement.

***

Paris, 13 janvier.— Les partisans de M. Jacques se sont réunis de leur côté dans une école du XIIIe arrondissement et ont voté un ordre du jour flétrissant les pensées plébiscitaires du général Boulanger.

***

Paris, 13 janvier. — M. Anatole de la Forge dans une lettre adressée à M. Laguerre déclare qu'il n'a calomnié personne en disant que la lutte électorale était engagée par les boulangistes avec l'appui financier des réactionnaires, des cléricaux, et de l'étranger ; il n'a fait que répondre à la nouvelle publiée par les journaux boulangistes annonçant que M. Boulanger avait reçu 400.000 fr. d'Amérique et 500.000 fr. de l'Angleterre.

M. de la Forge invite le général Boulanger pour couper court à toute discussion à publier la liste des souscripteurs à sa candidature.

***

Paris, 13 janvier.— Une dépêche de Strasbourg au *XIXe Siècle* annonce qu'un ingénieur français, officier de réserve, nommé Dreyfus, a été arrêté pour avoir pénétré en Alsace sans passe-port ; il a été trouvé porteur de croquis des fortifications de Strasbourg. Il est accusé pour ce fait de haute trahison.

***

Paris, 13 janvier. — Le bal militaire de bienfaisance qui a eu lieu hier à l'Opéra a obtenu un succès complet.

***

Paris, 13 janvier. — L'*Autorité* considère le vote de la Chambre d'hier comme un coup très rude, un coup mortel porté au projet de loi militaire.

Le *Gaulois* constate que l'amendement voté hier modifie complètement l'économie de la loi. Il ne peut plus être question en effet d'égalité de service pour tous du moment, que la seconde partie du contingent va être renvoyée dans ses foyers après une année de service.

M. Martin-Feuillée devrait logiquement être désigné comme nouveau rapporteur.

***

Paris, 13 janvier. — Le *XIXe Siècle* raconte que 1500 pièces de vin falsifié provenant de Bordeaux ont été saisies hier à l'entrepôt de Bercy ; cette saisie a eu lieu à la suite d'une dénonciation adressée au directeur du laboratoire de Paris.

***

Paris, 13 janvier *Le Figaro* et la Presse annoncent que le Conseil d'administration de Panama a signé dans la soirée avec une Banque parisienne une nouvelle émission de 60 millions, actions nouvelles de Panama offertes en dépôt au public.

La première émission est fixée au 20 janvier.

Renseignements sur le service des Postes

Papiers d'affaires

Ce que l'on entend par papiers d'affaires. — On désigne, en général, sous le nom de papiers d'affaires, toutes les pièces, tous les documents manuscrits, écrits ou dessinés en tout ou en partie, à la main, qui n'ont pas le caractère de correspondance actuelle et personnelle. Ex. : les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers ministériels, les lettres de voiture et connaissances, les factures, les différents documents de service des compagnies d'assurance, les copies ou extraits d'actes sous seing privé écrits sur papier timbré ou non, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits d'ouvrages *expédiés isolément.*

Conditions d'admission des papiers d'affaires. — Les papiers de commerce ou d'affaires doivent être placés sous bandes mobiles ou sous enveloppe ouverte et conditionnés de manière à pouvoir être facilement vérifiés ; ils doivent, en outre, être affranchis au départ au moyen de timbres-poste, et ne contenir aucune lettre ou note ayant un caractère de correspondance.

Minimum et progression d'affranchissement des papiers d'affaires. — Le minimum d'affranchissement est fixé à 25 centimes (port d'une lettre) jusqu'à 250 grammes, de 250 gr. à 2 kilog. on ajoute 5 centimes par 50 grammes ou fraction.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX
TOURCOING, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville
Le Crédit Lyonnais ouvre des comptes-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE. Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT. Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

Soixante-dix ans de succès continu ont rendu la Pâte de Regnauld populaire, tant en France qu'à l'étranger, pour combattre les rhumes, les irritations de la gorge et des bronches.

L'efficacité si constante et si prompte de ce délicieux bonbon est attestée par l'Académie de Médecine de Paris. La Pâte de Regnauld préparée par la maison Frère, 19, rue Jacob, Paris, coûte, comme en 1818, 1 fr. 50 la boite. 18599d

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 janvier. — Nous manifestions hier notre confiance dans la fermeté du marché. La Bourse d'aujourd'hui confirme à merveille nos prévisions. Le début a été aussi mauvais que possible pour les valeurs minières. Le Rio était très offert à 605 et les métaux à 710. En presence de cette baisse considérable, le 3 0/0 perdait 0,05 à 82,80 et par cette belle tenue redonnait confiance à la place.

La séance se termine par une reprise générale bien faite pour nous inspirer confiance. Le 3 0/0 reste à 82.90, le 4 1/2 à 104.72 et l'Amortissable à 86.60. Nous constatons depuis quelque temps les excellentes dispositions du Suez, elles s'affirment de nouveau avec vigueur.

La clôture se fait sur le cours de 2215. Nous ne pouvons qu'être satisfaits d'avoir appelé l'attention de nos lecteurs sur cette excellente valeur. Le Foncier ferme à 1338.75, sans changement. Nous avons signalé en temps opportun les bonnes dispositions de la Banque de Paris; elle cloture à 910 en avance de 8.75 sur hier.

Les fonds étrangers ont été délaissés et restent l'Extérieure à 75 fr., le Hongrois à 85 3/8, le Turc à 15 35 et l'Italien à 95.53. Toute l'attention des spéculateurs s'est portée sur les mines de cuivre et les Métaux.

Cette dernière valeur qui restait hier à 741.25 a débuté à 710 puis 705 pour fermer à 733.75. Marche parallèle sur le Rio à 610 puis 601.25 et clôture à 625. Le Tharsis plus modeste reste à 141.25 en reprise de 3 fr. sur son plus bas cours.

Le directeur-gérant : Alfred Reboux

Roubaix. — Imp. Alfred Reboux, rue Neuve, 17